

Compétences visées

Se doter d'indicateurs d'activité en soins infirmiers.

Objectifs et contenus

Objectiver l'activité soignante de son unité

- Les enjeux : législation, liens avec le PMSI, T2A, Contrats d'Objectifs et de Moyens.
- Le projet et les objectifs institutionnels.
- L'utilisation de méthodes validées : SIIPS et Activités Afférentes aux Soins (AAS).
- La saisie des cotations à l'aide du logiciel interne : apprentissage du logiciel de l'institution.

Objectiver la charge en soins infirmiers de son unité

- La méthode SIIPS : historique.
- Le vocabulaire SIIPS :
 - les principes, la notion de soins requis,
 - les coefficients et les grilles de lecture spécifiques aux différentes prises en charge (court séjour, psychiatrie, maternité, long séjour, ambulatoire...),
 - la fréquence des cotations.

Analyser la demande en soins des patients

- La mobilisation des compétences en raisonnement clinique : notions de dépendance, besoins fondamentaux, diagnostics infirmiers, risques liés aux pathologies et traitements.

Améliorer les outils et informations nécessaires aux cotations SIIPS

- L'amélioration des transmissions écrites et orales (en particulier celles qui concernent les soins relationnels et éducatifs).
- L'amélioration des dossiers patients et des outils permettant de répondre aux indicateurs de qualité.

Produire des données fiables

- Les contrôles de qualité des données.
- L'analyse des facteurs qui influencent les cotations SIIPS.

Objectiver les Activités Afférentes aux Soins (AAS)

- La méthode d'évaluation des AAS :
 - les modalités d'évaluation et l'adaptation des grilles de saisie,
 - les projets d'amélioration de l'organisation du travail,
 - la comptabilisation du temps accordé aux Activités Afférentes aux Soins,
 - l'évaluation de la récupération possible de ce temps pour les soins.

Participer à l'analyse des données d'activité de son service

- L'analyse des résultats.
- Les données quantitatives et qualitatives.
- Les résultats chiffrés et les graphiques.
- Le calcul des effectifs requis.

Objectifs complémentaires

Accroître l'évaluation et l'amélioration des pratiques

- Le chemin clinique : méthode au service de la performance hospitalière.
- L'accompagnement du changement durable dans les organisations complexes.

Méthodes

- Apports théoriques.
- Analyse réflexive.
- Étude d'outils.

Personnes concernées

Cadre de santé, infirmier, aide-soignant.

Valeur ajoutée

La formation part des données réelles de l'établissement. Elle nécessite que l'établissement soit équipé d'un logiciel de saisie des SIIPS.

Pré-requis

» L'établissement doit être équipé d'un logiciel de saisie des SIIPS.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- HAS. Guide méthodologique. Actualisation des recommandations de bonne pratique et des parcours de soins. Validé par le collège le 23 février 2023.

Mise à jour le : **04/03/2025**